



■ Solaire France

Dans la tourmente du moratoire

Mario et André Posnansky, fondateurs de la société Solaire France, ont été des précurseurs en matière de l'intégration du photovoltaïque au bâtiment avec leur système de couverture en tuiles SUNSTYLE fabriqué sous licence par Saint-Gobain Solar. Un véritable matériau de construction innovant loin de toute spéculation. Le premier et plus grand projet en intégration, 9 MW sur le marché Saint-Charles International touche à sa fin. Mais quid de l'avenir ? La deuxième phase du projet sur le Pôle Economique Saint-Charles de Perpignan (PESC) est arrêté sous le coup du moratoire alors que la notion d'intégration a été la grande absente des débats de négociations. Inquiétudes !



Entre la fin du mois de janvier et le début du mois de février le PESC, Mario et André Posnansky père et fils n'ont pas ménagé leur peine, de visites de cabinets de ministère en rencontre avec Jean-Michel Charpin, ils sont allés plaider pour les solutions d'intégration photovoltaïque innovantes. Pour eux, pas de doute, leur système en tuiles SUNSTYLE colle parfaitement à l'ambition de BIPV à la Française. « Le but de la prime d'intégration instaurée en 2006 n'était-il pas l'émergence de technologies innovantes ? C'est ce que Solaire France a fait avec cette couverture en tuiles esthétiques, élément architectural, tuiles en verre laminé, qui respectent à tout point de vue l'environnement. Nous avons créé là un véritable élément de construction capable de couvrir complètement toutes sortes de toitures quelles que soient leurs orientations. Notre tuile vient en substitution des matériaux classiques. Le problème est que la véritable intégration a besoin d'un marché national fort » confient les Posnansky. Le projet de 9 MW ou 70000 m² des vieilles toitures de Saint-Charles International sont remplacées, a idéalement permis de lancer le

produit. Depuis le début du chantier, le site de Saint-Charles International a été visité par de nombreuses délégations étrangères chinoises, canadiennes, japonaises. Ce produit dispose d'un incontestable potentiel à l'export. Une notion importante pour la création d'une filière française » constate Richard Antras, manager de projets chez Solaire France.

Une prime tarifaire à la vraie intégration innovante

La 2ème phase du projet de 10 MW sur le Pôle Economique Saint-Charles (PESC) devait assurer le relais. Un projet là encore exemplaire par son approche collective, tous les coûts et les bénéfices étant mutualisés ce qui permettait un équilibre financier pour chacun des maîtres d'ouvrage quels que soient leurs coûts de raccordement ou les expositions de leurs toitures. Hélas, le moratoire en a décidé autrement. Sur les vingt six demandes de PTF seules trois sont revenues dans les temps. Le projet est aujourd'hui en stand-by. Dommageable. D'autant qu'ERDF aurait un

fort intérêt à faire de cette méga centrale plurielle une zone pilote pour tester ses smart-grids. Occupées par de nombreuses entreprises industrielles, artisanales ou commerciales, la Zone du PESC affiche un intéressant profil en matière d'autoconsommation. Ce qui implique un moindre renforcement des réseaux. L'arrêt de ce projet ne fait pas l'affaire des Posnansky et brise la dynamique de Solaire France. Aujourd'hui, la couverture SUNSTYLE se trouve confrontée à une sorte de double peine : son coût dû à sa spécificité innovante mais aussi l'absence claire de déterminisme en termes d'intégration au bâti. « Jean-Michel Charpin a reconnu le caractère des innovations en matière d'intégration. Le cabinet de la ministre juge justifié un tarif supérieur pour le projet innovant. Notre système en tuiles devrait pouvoir bénéficier d'une prime à l'intégration pour conserver sa compétitivité sur le marché. Un projet d'usine est d'ailleurs en attente dans la région. Sans cette prime, qui devra être indépendante de la surface à couvrir et de la puissance associée, la notion d'intégration au bâti, pourtant fondamentale à l'heure pour arriver à des futurs bâtiments à énergie positive ●